



Service des Affaires Scolaires
9 avenue René Froger
05100 BRIANÇON
Tél : 04 92 21 53 24 ou 25
affaires.scolaires@mairie-briancon.fr

BUREAU OUVERT lundi & mercredi : de 8h30 à 11h30 et de 13h45 à 16h15, mardi & vendredi : de 8h30 à 11h30 et jeudi de 13h45 à 16h15

RÉSERVATION : période du 27 février au 14 avril 2023

Nom : Prénom(s) :

Ecole : Classe : Signature :

ÉTUDE SURVEILLÉE de 16h30 à 17h30

Consultez votre école pour savoir
si ce service est proposé

Cochez ou entourez les jours désirés

Février-Mars			
L	M	J	V
27	28	2	3
6	7	9	10
13	14	16	17
20	21	23	24
27	28	30	31

Avril			
L	M	J	V
3	4	6	7
	11	13	14

GARDERIE

de 11h30 à 12h15

(Sauf école de Saint Blaise)

Février-Mars			
L	M	J	V
27	28	2	3
6	7	9	10
13	14	16	17
20	21	23	24
27	28	30	31

Avril			
L	M	J	V
3	4	6	7
	11	13	14

de 16h30 à 17 h30

Février-Mars			
L	M	J	V
27	28	2	3
6	7	9	10
13	14	16	17
20	21	23	24
27	28	30	31

Avril			
L	M	J	V
3	4	6	7
	11	13	14

de 17h30 à 18h30

Février-Mars			
L	M	J	V
27	28	2	3
6	7	9	10
13	14	16	17
20	21	23	24
27	28	30	31

Avril			
L	M	J	V
3	4	6	7
	11	13	14

Pas de réservation par téléphone, réservation auprès du service des Affaires Scolaire par écrit, mail ou en ligne : www.ville-briancon.fr > Mes démarches > Démarches enfance.

Les réservations ou annulations pour la garderie, l'étude surveillée doivent être faites impérativement **la veille avant 10h** du jour concerné (week-end exclu).